

COMMISSION PERMANENTE DU 7 JUILLET 2022

Rapport n° CP 2022-278

4ÈME RAPPORT INTERNATIONAL 2022

Amendement

Le dossier n°22002419 est retiré.

L'article 1 est modifié en conséquence et comme suit :

Article 1 : Mise en œuvre de projets de coopération décentralisée

~~Au titre de la coopération avec le Grand-Beyrouth :~~

~~Décide de participer, au titre de la coopération décentralisée avec le Grand-Beyrouth, au financement du projet détaillé en annexe 1 de la présente délibération par l'attribution à l'Université du Saint-Esprit de Kaslik d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximum prévisionnel de **35 450 €**.~~

~~Subordonne le versement de cette subvention à la signature avec le bénéficiaire d'une convention conforme à la convention type Coopération décentralisée Fonctionnement adoptée par délibération n° CP 2017-560 du 22 novembre 2017 susvisée et autorise la présidente du conseil régional à la signer.~~

~~Affecte une autorisation d'engagement de 35 450 € disponible sur le chapitre budgétaire 930 « Services généraux » – code fonctionnel 048 « Autres actions internationales » programme HP048-007 (104007) « Rayonnement international » – action 10400702 « Réseaux internationaux et francophonie » du budget 2022.~~

Exposé des motifs

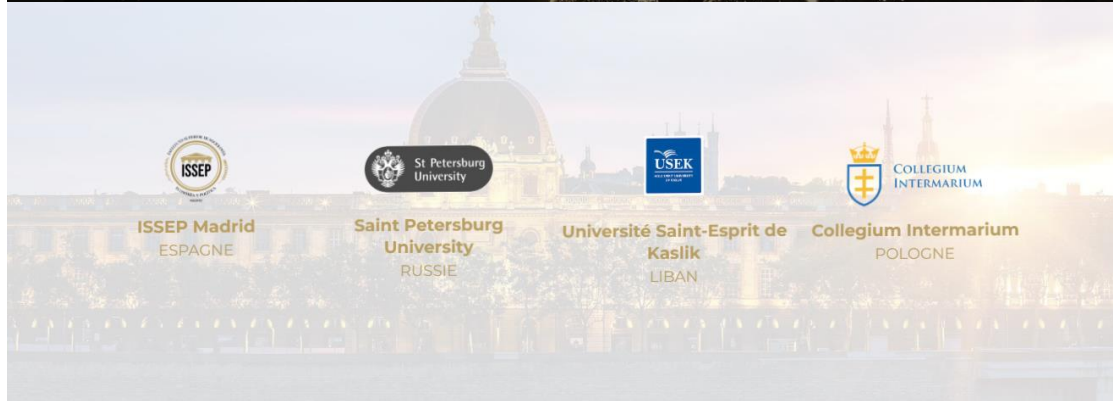
Pour une coopération décentralisée avec le Liban : plus de transparence et d'exemplarité

Le rapport n°CP 2022-115 soumis au vote de la Commission permanente du 23 mars proposait une subvention de 35 450 € pour le financement d'une action de coopération décentralisée intitulée « Résidence d'écriture des formes dramatiques courtes » au Liban. L'action devait être menée par l'Université du Saint-Esprit de Kaslik (USEK) du 23 mars au 8 mai 2022.

Or, l'USEK, université privée maronite, a noué un partenariat avec l'Institut de Sciences Sociales, Economiques et Politiques (ISSEP) basée à Lyon et dont Marion MARECHAL était encore la directrice générale le 23 mars dernier. Elle a depuis rendu son mandat de Directrice générale de l'ISSEP pour ne conserver que la responsabilité des relations avec les écoles étrangères partenaires de l'ISSEP dont l'Université du Saint-Esprit de Kaslik (cf. tweet ci-dessous). Marion MARECHAL, co-fondatrice de l'ISSEP, est aujourd'hui Vice-Présidente exécutive de Reconquête, parti politique fondé par Eric ZEMMOUR.

L'USEK reste une école partenaire de l'ISSEP comme l'attestent les sites internet des deux établissements consultés en mars 2022 et le 1^{er} juillet 2022 (cf. captures d'écran ci-dessous). La proximité entre les deux établissements privés interroge l'opportunité d'un financement public régional.

Céline Malaisé
Présidente de groupe



Extrait du site internet de l'ISSEP consulté le 1^{er} juillet 2022



Tweet de Marion Maréchal publié le 16 mai 2022 à 17h30